

Siège social
Mairie de Maurecourt
1, rue du Maréchal Leclerc
78780 Maurecourt

Les Poètes du dimanche
Association de rêveurs à la ligne
loi du 1^{er} juillet 1901 décret du 16 août 1901
Enregistrée à la sous préfecture de
St Germain en Laye sous le N° 783007748
N° SIRET : 493 591 036 00014
Fondateurs-Mainteneurs :
Jean-Charles MICHEL †
Câline HENRY MARTIN
André MARTIN †
Louis DELORME



Adresse de gestion
27, rue Jean Philippe Rameau
78570 ANDRESY
☎ 01 39 27 89 45 / 06 64 86 12 94

PRIX DE POÉSIE PAUL FORT 2016

«L'on voit la Seine en fleurs s'unir à la belle Oise (...) au plus beau lieu du monde», chante Paul Fort dans « Les noces du Fleuve et de la Rivière». Les Poètes du dimanche ont vu le jour dans ce « jardin des délices », ils se doivent d'honorer la mémoire de ce Prince des Poètes.

RÈGLEMENT

Article 1: Organisation

Les Poètes du dimanche organisent, en partenariat avec la municipalité de Maurecourt, les joutes du Fleuve et de la Rivière pour l'attribution du Prix Paul Fort.

Article 2 : Ouverture du concours

Le concours, libre de thème, est ouvert à tous les poètes d'expression française et récompensera **l'ouvrage inédit** d'un auteur vivant : poésie uniquement, de quelque forme que ce soit, à l'exclusion des contes, nouvelles, chaque œuvre présentée ne pourra le temps du concours, être soumise à un autre concours. Le Jury sera sensible aux textes qui se rapprocheront de l'esprit de tolérance, d'humanisme et de joie de vivre chers à Paul Fort.

Article 3 : Présentation des ouvrages

Les œuvres présentées de manière anonyme devront être libres de tout droit. Elles seront dactylographiées lisiblement, photocopiées ou tirées sur imprimante, selon les normes suivantes :

- format 21 x 29,7.
- 35 lignes par page maximum
- un livret de 12 à 16 pages comprenant entre 220 et 360 lignes devra être présenté afin de constituer un petit cahier pour publication.

Les ouvrages seront envoyés en **six exemplaires** à Marie-Christine POUSSIN- 27, rue Jean-Philippe Rameau - 78570 ANDRESY, qui leur donnera un numéro d'ordre dès leur arrivée et en tiendra la liste, cela afin de préserver totalement l'anonymat (Marie-Christine POUSSIN, bien entendu, ne fait pas partie du Jury).

Article 4 : Participation aux frais

Chaque candidat versera la somme de **15 euros**, en **chèque libellé exclusivement à l'ordre des Poètes du dimanche**. Il joindra également à son envoi une enveloppe timbrée libellée à sa propre adresse, afin de recevoir le résultat du concours.

Article 5 : Le Jury composé de six membres, est souverain et ses décisions sont sans appel.

Il attribuera le prix Paul Fort dont le candidat pourra se prévaloir au titre de l'année 2016. Si la qualité des ouvrages présentés est jugée insuffisante, le Jury se réserve le droit de ne pas attribuer de prix pour telle ou telle année.

Le Prix consistera en la remise d'un diplôme et la publication du lauréat en un livret. 100 exemplaires reviendront à l'auteur et 100 destinés à la promotion, dépôt légal, envoi à des revues et Associations poétiques, présentation dans les manifestations de l'Association. Un premier et second accessit pourront être attribués et donneront lieu à la remise d'un diplôme.

Article 6 : Calendrier

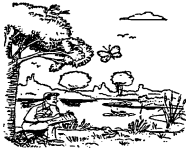
Les ouvrages devront parvenir à Marie-Christine POUSSIN par pli non recommandé, uniquement (voir adresse ci-dessus) avant le 31 décembre 2015, le cachet de la poste faisant foi.

La remise du prix aura lieu à Maurecourt (78) au mois d'avril 2016.

Seuls les membres du Jury sont exclus de ces joutes. La participation à ce concours implique l'acceptation sans réserve de ce règlement. Les manuscrits des auteurs ne seront pas retournés.

*NB : les lauréats des années précédentes sont hors concours pendant 3 ans.
Règlement adressé sur demande accompagnée d'une enveloppe timbrée.*

Courriel : poetesdudimanche@noos.fr Site : <http://poetesdudimanche.free.fr>



LES POETES DU DIMANCHE
Siège Social
1, rue du Maréchal Leclerc 78780 Maurecourt
Adresse de gestion
27, rue Jean-Philippe Rameau
78570 Andrésy
tel : 01 39 27 89 45
<http://poetesdudimanche.free.fr>
poetesdudimanche@noos.fr

PRIX PAUL FORT 2016

BULLETIN D'INSCRIPTION AU CONCOURS

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel :

Titre de l'ouvrage présenté :

.....

Joindre :

- six exemplaires de l'ouvrage
- une enveloppe timbrée pour l'envoi du résultat du concours
- un chèque de 15 € libellé à l'ordre des Poètes du dimanche

Envoyer avant le 31/12/2015 : 27, rue Jean Philippe Rameau
78570 ANDRESY